Objet : convocation au Bureau Syndical du vendredi 9 octobre 2026
Pièces jointes : ordre du jour, rapports associés et pouvoir

Saint-Brieuc, le 2 octobre 2026

Cher·e Collègue,

Vous êtes invité·e à participer au prochain Bureau Syndical du SDE22 qui aura lieu :

Vendredi 9 octobre 2026 à 9h30
au siège du Syndicat | salle du Comité (3ème étage)

Pour la bonne organisation de ce Bureau, je vous invite à nous informer de votre présence par mail à l'adresse suivante : **sde22@sde22.fr** ou par téléphone au 02 96 01 20 20.

Un pouvoir est joint à ce courrier pour le cas où il vous serait impossible de participer à cette réunion. Vous voudrez bien, une fois rempli et signé, nous le retourner par mail ou par courrier.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, cher·e Collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président du Syndicat
Dominique RAMARD

Signé électroniquement par Dominique RAMARD
Le 23/09/2026
Fonction : Président
Société : SDE 22

Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor
53 boulevard Carnot • CS 20426 • 22004 Saint-Brieuc Cedex 1
02.96.01.20.20 • sde22@sde22.fr
www.sde22.fr